

Source liée à « [La pompe funèbre du chancelier Séguier à l'église des Révérends Pères de l'Oratoire, le 5 mai 1672](#) » et publiée au sein du corpus « [Sources des fêtes et des cérémonies décorées par Charles Le Brun \(1660-1687\)](#) », que Gaëlle Lafage, docteur en histoire de l'art et lauréate d'une bourse de recherche du Centre de recherche du château de Versailles en 2014, a rassemblé pour accompagner la publication de son ouvrage « [Charles Le Brun décorateur de fêtes](#) » (Presses universitaires de Rennes, 2015).

Description de Félibien dans ses Entretiens

Il est impossible d'étudier cette pompe funèbre sans se référer à la description qu'en fit Félibien. Ce compte rendu très détaillé du décor est la seule source contemporaine à donner l'ensemble des sujets représentés ainsi que les inscriptions qui les accompagnèrent. Plus qu'une description, Félibien nous offre une explication de toute cette cérémonie. Nous avons d'ailleurs conservé les notes de l'auteur dans la marge qui donnent les références aux textes anciens.

∞ FÉLIBIEN André, *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, Paris, éd. Pierre Le Petit et Sébastien Mabre Cramoisy, (cinquième partie, neuvième entretien), 1688, p. 120-154.

(p. 120) L'Académie royale de peinture et de sculpture, qui depuis plusieurs années l'avoit toujours considéré comme son père et son protecteur, n'ayant pu souffrir la perte de ce grand homme sans en ressentir une douleur extrême, résolut de luy faire un service autant solennel qu'il seroit en sa puissance. Comme il me semble que vous n'estiez pas alors à Paris, je vous feray, si vous le désirez, une relation de ce qui se passa dans les honneurs funèbres que l'Académie crut devoir rendre à la mémoire de son illustre protecteur, pourveu qu'un discours qui sera peut-estre un peu long ne vous soit pas ennuyeux.

Au contraire, dit aussitost Pymandre, je seray bien-aise d'apprendre de vous quel fut le succès de cette cérémonie.

L'Académie, repris-je, ayant choisi l'église des Révérends Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré comme la plus commode pour élever une représentation funèbre, et M. Le Brun, Premier Peintre du roy, en ayant fourni le principal dessein, plusieurs des autres peintres et sculpteurs de l'Académie contribuèrent par leurs différens ouvrages à mettre cette église en l'estat que je vais décrire.

(p. 121) Au milieu de la nef paroissoit le tombeau, et ce qu'on appelle catafalque.

La base de tout ce tombeau estoit un grand socle de marbre blanc et noir, de figure quarrée, mais plus long que large, sur lequel s'élevoient six degrez garnis d'une infinité de lumières. Sur ce socle, et dans ses angles, il y avoit quatre piédestaux de marbre noir. Dans le tympan de chacune de leurs faces estoient les armes de M. le Chancelier, et au-dessus quatre figures de mort assises. Elles tenoient d'une main les masses qu'on porte ordinairement devant les chanceliers de France, mais véritablement brisées par le haut qui estoit environné de cyprès, et se terminoit en une torche ardente. De l'autre main, elles soutenoient les marques des dignitez dont le défunt a esté honoré pendant sa vie.

Elles estoient couvertes de grands manteaux, qui leur donnant plus de majesté, servoient en mesme temps à cacher une partie du squelette, qui eust esté un objet trop affreux et désagréable à voir.

Entre ces figures, mais plus bas, estoient quatre autres figures de femmes assises et

dans une contenance abbatue et toute désolée. (p. 122) Elles représentoient l'Éloquence, la Poésie, la Peinture, et la Sculpture ; et dans les faces des piédestaux sur lesquels elles estoient posées, on avoit écrit en lettres d'or,

sçavoir au-dessous de l'Éloquence ces paroles, DEFICIT INGENIUM².

Au-dessous de la Poésie, ARS MIHI NON TANTI EST VALEAS MEA TIBIA³.

Au-dessous de la Peinture, ET CEDENT ARTI TRISTIA FATA MEÆ⁴.

Et sous la Sculpture, ET AFFLICTIO SPIRAT REVERENTIA⁵.

Sur le plus haut des degrez et sur les quatre angles paroissoient quatre autres figures de femmes debout, et dans une action triste et déplorée. Leurs habits estoient semez d'étoiles d'or. Elles représentoient la Justice, la Science, la Fidélité, et la Piété. D'une main elles tenoient les marques qui les font connoistre, et de l'autre elles soutenoient au-dessus de leurs testes un socle de marbre noir. Sur ce socle estoit un tombeau de porphyre travaillé d'une manière antique et sçavante, enrichi dans tous ses angles de testes de Mort avec des ailes, et d'autres ornemens de marbre blanc et bronze doré.

Au-dessus de ce tombeau estoit la représentation (p. 123) dont l'on a accoustumé de couvrir les corps des défunts lors qu'ils sont exposez à l'église, c'est-à-dire un grand poile de velours noir traversé d'une croix de toile d'argent, enrichi des armes du défunt, et rebordé d'hermine.

Cette représentation estoit sous un dais aussi de velours noir. Au-dessus de ce funeste appareil paroissoit une grande pyramide dont la base avoit une étendue égale à celle du catafalque, et formoit une espèce de corniche proportionnée à son exhaussement.

Cette pyramide couverte d'étoiles d'or, et chaque étoile garnie d'un cierge de cire blanche, estoit soutenue en l'air par quatre figures de jeunes hommes, ayant des ailes au dos, et qui portoient les marques qu'on donne à l'Éloquence, à la Poésie, à la Peinture, et à la Sculpture.

Ces mesmes figures soutenoient aussi un grand pavillon noir semé d'étoiles d'or, et de larmes d'argent, qui sortoit de dessous une large campane dont la base de la pyramide estoit couronnée. Cette campane estoit ornée de testes de bélier d'argent, et au lieu de houppes qui sont attachées aux extrémités des campanes* ordinaires, il y avoit à celle-cy (p. 124) des larmes d'argent.

Au haut de la pyramide paroissoit une urne de bronze doré, d'où sembloit sortir de la flâme et de la fumée, et au-dessus une figure de femme soutenue en l'air par de grandes ailes qu'elle avoit au dos. Elle estoit couronnée d'étoiles d'or, et vestue d'un grand manteau semé d'étoiles aussi d'or. D'une main elle tenoit un sceptre, et de l'autre un bouclier environné d'étoiles sur lequel estoit le nom de M. le Chancelier en lettres d'or.

Vous sçavez que dans toutes sortes d'ouvrages la disposition est une des principales parties, et celle où l'on reconnoist d'abord la force d'esprit, et le jugement de ceux qui en sont les auteurs. Dans l'ouvrage dont je parle, la disposition estoit d'autant plus digne de considération que toutes choses y gardoient entre elles une juste proportion, et que non seulement de toutes les différentes parties qu'on y voyoit, il s'en formoit un beau tout, mais encore à cause du rapport qu'il y avoit entre ce tombeau et le lieu où il estoit élevé : car quoy-que l'église fust remplie de cet appareil funèbre, elle ne se trouvoit point néanmoins embarrassée par la quantité des figures, (p. 125) qui estoient disposées de manière qu'elles n'empeschoient point que du bas de la nef tout le peuple ne pust voir jusques sur l'autel.

Outre que cette disposition de figures contribuoit infiniment à la belle ordonnance de

2 OVIDE, *Fastes*, II, 123.

3 *Ibid.*, VI, 701.

4 *Ibid.*, VI, 748.

5 STACE, *Thébaïde*, V, 27.

ce mausolée, et à la commodité des spectateurs, elle convenoit encore plus parfaitement à l'expression de tout le sujet, qui est une des choses que l'on doit davantage considérer dans de pareilles rencontres. Car les quatre figures de femmes qui représentoient l'Éloquence, la Poésie, la Peinture et la Sculpture, n'avoient esté placées au-dessous de toutes les autres que pour marquer davantage les effets de la douleur et de la tristesse, qui abbatent de telle sorte les personnes qui en sont fortement touchées, qu'elles ne trouvent point de lieu assez bas où elles puissent descendre, la première impression qu'une extrême douleur fait sur les hommes, estant de les humilier, et comme les anéantir. C'est ce qui paroisoit parfaitement bien dans ces quatre figures qu'on n'avoit représentées de la sorte que pour marquer la douleur des deux célèbres académies dont M. le Chancelier estoit protecteur.

(p. 126) On voyoit l'Éloquence au pied du tombeau, se serrant les genoux de ses mains, élevant les yeux au ciel, comme si elle eust perdu l'usage de la voix, et ne luy restant plus que des soupirs pour exprimer son affliction.

La Poésie qui estoit à l'un des costez, avoit les yeux baissés, la teste appuyée sur une de ses mains, et à ses pieds un systre* [voir « cistre »] qu'elle abandonne dans l'excès de sa douleur.

La Peinture estoit en face de l'autel, abbatue, et comme sans aucun sentiment. Elle tenoit une palette et des pinceaux dont il sembloit qu'elle n'eust plus la force de se servir.

De l'autre costé estoit la Sculpture. Elle avoit auprès d'elle un buste de monsieur le Chancelier qui estoit l'objet de son travail. Mais comme si la lumière du jour luy eust esté funeste, elle estoit toute couverte de son manteau, et à peine pouvoit-on voir son visage. Cependant quelque caché qu'il fust, l'on y appercevoit et beaucoup de douleur, et beaucoup de tristesse.

Les figures de Mort qui estoient sur les quatre piédestaux, n'estoient pas dans de semblables (p. 127) actions : elles paroisoient comme triomphantes. Leur contenance estoit fière, et le grand manteau qui les couvroit, tenoit quelque chose de ceux dont les empereurs Romains se paroient aux jours de leurs triomphes. Aussi avoient-elles comme eux la teste couronnée de laurier, et pour marque de leur victoire, portoient, comme j'ay dit, les dépouilles de celui qu'elles avoient surmonté. Car il y en avoit une qui tenoit le mortier de chancelier, l'autre une couronne de duc, la troisième avoit sous ses pieds la cassette des sceaux, et la quatrième portoit à la main une table où estoit écrit le nom et l'âge de feu M. le Chancelier, au-dessous des noms de ses ayeux. C'estoit une espèce de leçon à tous les assistans pour les faire souvenir qu'il n'y a rien sur la terre qui ne soit soumis à l'empire de la mort ; que la noblesse du sang, les grandeurs, les plus hauts emplois, et les dignitez les plus élevées sont de sa dépendance comme les moindres fortunes ; que toutes choses passent et succèdent les unes aux autres. M. le Chancelier a succédé à ses pères, et il est passé comme eux. Son âge de 84 ans marqué comme une (p. 128) chose considérable au-dessous de son nom, n'estoit que pour montrer qu'à quelque âge qu'on puisse arriver, il faut tomber entre les mains de la mort ; que la plus longue vie se termine comme la plus courte ; que la longueur de nos jours est l'éternité, et qu'il n'y a rien de long que ce qui est éternel, selon le langage de l'Écriture.

Ces masses brisées, et dont on voyoit une partie aux pieds de la Mort, estoient là pour marquer encore plus particulièrement qu'elle fait ce qu'elle peut afin qu'il ne reste rien de toutes les grandeurs, et de toutes les dignitez que les hommes ont possédés. Cependant quelque effort qu'elle employe pour établir un pouvoir si absolu, elle ne peut toutefois l'étendre que sur les biens de la fortune, principalement à l'égard des grands personnages qui se sont distingués des autres hommes par des vertus et des

qualitez extraordinaires ; et c'est ce qu'on avoit représenté par les quatre principales vertus que monsieur le Chancelier possédoit, lesquelles s'élevant au-dessus de la mort, élèvent en mesme temps son corps, et ne souffrent pas qu'elle en triomphe, comme elle semble faire de ses grandeurs temporelles.

(p. 129) Ces jeunes hommes représentez comme des anges avec des aisles au dos, et qui sembloient soustenir la pyramide de feu et de lumière dont tout le monument estoit couvert, marquoient, ainsi que j'ay déjà dit, les génies de l'Éloquence, de la Poésie, de la Peinture et de la Sculpture assises au pied du tombeau comme mourantes et outrées de douleur. Car bien que d'ordinaire les figures allégoriques, telles qu'estoient celles de ces quatre arts, soient faites pour représenter tout ensemble les arts et le génie de ceux qui travaillent, l'on peut bien aussi sous des figures particulières, distinguer les sciences et les arts d'avec les génies des hommes sçavans. C'est ainsi que les Anciens en ont usé, lors qu'ils ont représenté des villes, des provinces, et d'autres choses semblables, comme on peut voir par plusieurs de leurs médailles, où dans les unes la ville de Rome est figurée d'une manière, et dans les autres le génie du peuple romain est représenté d'une autre sorte.

C'est pourquoy ceux qui avoient donné leurs soins à la composition de tout cet ouvrage, ayant cru que si par les figures des femmes qui estoient au bas du tombeau, (p. 130) l'on pouvoit bien représenter l'Académie de l'éloquence, et celle des peintres, et des sculpteurs accablez de douleur par la mort de leur illustre protecteur, l'on pouvoit bien aussi par ces autres figures des jeunes hommes qui avoient des aisles, marquer les Génies de ces sçavans hommes, qui par la force de leur esprit travaillent à élever un monument éternel à la mémoire de leur bienfaicteur. Et c'est ce qu'on avoit prétendu figurer par cette pyramide toute de feu et élevée en l'air, où premièrement on vouloit faire voir par cette élévation que leur reconnoissance est toute spirituelle, c'est à dire, encore plus grande par les sentimens de leur âme que par les actions extérieures de leurs corps. Secondement, par la lumière et le feu, marquer l'ardeur de l'amour qui les enflamme. Et en troisième lieu, par cette figure pyramidale, symbole de l'éternité, signifier que leur reconnoissance et leur amour n'auroit pas de fin.

Au plus haut de la pyramide estoit l'urne dont j'ay parlé, et de laquelle sortoit une flamme, qui est toujours hiéroglyphe de la vertu qui élève les hommes au ciel. On voyoit au-dessus de cette flamme une figure qui représentoit l'Immortalité, qui emportoit (p. 131) avec elle le nom de M. le Chancelier, écrit sur le bouclier qu'elle tenoit.

L'église toute tendue de noir, et qui n'avoit de lumière que celle d'une infinité de cierges allumez, paroissoit bien un lieu de tristesse et de douleur. Il n'y avoit point d'endroit où les armes du défunt ne fussent attachées comme autant de trophées que la mort avoit arboré pour marque de sa victoire. La frise qui règne autour de l'église avoit pour ornement les pièces qui composent les armes de M. le Chancelier. Sur la corniche du chœur il y avoit des figures de mort qui tenoient les instruments qui servent aux funérailles et aux pompes funèbres ; et sur la corniche de la nef, au lieu de plaques et des chandeliers pour porter les cierges, on avoit mis des horloges de sable avec des aisles et des étoiles d'or entre deux.

Mais comme l'intention de ceux qui avoient conduit cet ouvrage estoit de représenter une diversité d'actions dans toutes les figures, pour rendre le sujet plus grand et plus ingénieux, on voyoit que si d'un costé la mort faisoit montre de son pouvoir, et sembloit triompher des dignitez de M. le Chancelier, les Sciences et les (p. 132) Arts s'empressoient aussi à relever la gloire de ce digne Ministre.

Pour cela sur l'arcade qui fait l'ouverture du chœur on avoit peint au naturel deux figures de femmes, qui représentoient la Peinture et la Sculpture. Elles estoient toutes explorées, et comme surprises au bruit de la mort de M. le Chancelier, que deux figures

de mort sembloient leur annoncer avec des trompettes qu'elles tenoient à la bouche. Les deux femmes estoient accompagnées de plusieurs petits enfans, qui estoient comme les Amours de la peinture et de la sculpture. Et au-dessous de ce tableau estoit écrit en lettres d'or sur une table de marbre noir :

QUID SPECTAS, GALLIA ?
NON HOMINIS MAUSOLEUM EST, SED VIRTUTIS TROPHÆUM.
NE MORTUUM CREDAS, CUJUS IN AUGUSTISSIMO
REGIS PECTORE FELIX MEMORIA ASSERVATUR ET VIGET.
HIC VIR, HIC EST ILLUSTRISSIMUS PETRUS SEGUERIUS,
QUI IN PURPURA NATUS, IN THEMIDIS SINU EDUCATUS,
(p. 133) QUADRAGINTA FERME ANNIS GALLIARUM CANCELLARIUS,
REGNIQUE INDEFESSUS ADMINISTER FUIT.
MAGNIFICENTISSIMO LIBERALIUM DISCIPLINARUM PROTECTORI,
NOBILES IN ARTE PINGENDI ET SCULPENDI MAGISTRI
PIISSIMÆ GRATITUDINIS MONIMENTUM HOC FECERE.
M. DC. LXXII.

C'estoit par cet éloge que les sciences paroisoient comme s'opposer aux insultes de la mort, et qu'en suite on voyoit les Amours de la peinture qui s'efforçoient de leur costé à relever le nom et la mémoire de leur protecteur dans ce mesme lieu où ses grandeurs sembloient comme renversées. Car tout autour de l'église, ils estoient occupez à soustenir son nom et ses armes qui pendoient en forme de festons avec des devises faites à l'honneur du défunt, et qui avoient rapport au sujet représenté dans les tableaux qu'elles accompagnoient.

Ces tableaux estoient peints en manière de bas-reliefs, ébauchez seulement avec une seule couleur, et faits avec précipitation, (p. 134) comme si les Amours des arts les eussent seulement tracez et relevez d'or pour les rendre plus durables. Les principales actions de M. le Chancelier estoient si bien exprimées dans chacun de ces ouvrages, que malgré la Mort mesme qui présidoit en ce lieu, on croyoit voir encore vivant, celui dont on célébroit les funérailles.

I. Tableau. Dans le premier de ces tableaux, M. Séguier paroisoit fort jeune ; et avoit auprès de luy trois figures de femmes, qui par les marques qu'on leur avoit données représentoient les trois différens états dans lesquels il pouvoit alors s'engager. Celle qui estoit vestue d'une longue robe, et qui d'une main portoit un petit temple, figuroit l'estat ecclésiastique. L'autre, qui estoit armée comme une Pallas, représentoit celui des armes. Et la troisième, qui tenoit des balances et une épée, se faisoit assez connoistre pour la Justice.

Au-dessus de ces figures il y en avoit une autre assise sur des nuages, ayant sur la teste une colombe. Elle sembloit faire déterminer M. le Chancelier à prendre le parti de la Justice, qui luy presentoit son épée et ses balances pour en estre comme le dépositaire. (p. 135) Par cette femme qui estoit ainsi sur des nuages, on avoit voulu marquer la Grâce divine, qui dès l'année 1608 le fit résoudre à embrasser une profession dont il s'est acquité si dignement ; ce qui estoit expliqué au bas du tableau par un écrit en lettres d'or, en ces termes :

DUBITANTI SEGUERIO QUOD VITÆ GENUS AD MAJOREM DEI GLORIAM
ET REIPUBLICÆ BONUM AMPECTERETUR, AN MILITIAM ARMATAM, AN
TOGATAM, AN VERO SACRAM, GRATIA DIVINA AD JUSTITIÆ TEMPLUM
VIAM OSTENDIT.

Les deux Devises qui accompagnoient ce tableau, et qui estoient meslées avec les chiffres et les armes du défunt, avoient pour corps ; l'une, un jeune aiglon qui sort de son aire pour voler vers le soleil, et pour âme ces paroles :

Ovid.

ARDUA PRIMA VIA EST⁶.

Metamorph. I a.

L'autre, un petit agneau qui suit de loin un troupeau de moutons, avec ces mots de Juvénal :

Sat. 14

PATRUM VESTIGIA DUCUNT⁷.

II. Tableau.

(p. 136) Dans le second tableau on voyoit M. le Chancelier, qui après avoir dignement exercé la charge de conseiller au Parlement de Paris, et s'estre heureusement acquité des commissions extraordinaires où le Roy l'employa, comme celle qu'il eût en Guyenne en 1616, fut receu en survivance dans la charge de président à mortier*, au lieu de M^{re} Antoine Séguier son oncle, qu'on voyoit aussi peint, et présentant son neveu à la cour de Parlement assemblée dans la Grand'Chambre du Palais, de la manière que cela se passa en 1624. Ce qui estoit encore expliqué au bas du tableau par ces paroles :

POST ALIQUOS IN SUPREMO SENATU EXACTOS ANNOS, MISSUS PETRUS A REGE IN AQUITANIAM DELEGATUS, ANNO SCILICET 1616. DEINDE AD MUNUS PRÆSIDIS INFULATI IN EODEM SENATU PROMOVETUR IN LOCUM ANTONII AMANTISSIMI PATRUI, POST OBITUM IPSI SUCCESSURUS.

Les devises qui avoient rapport à ce sujet, estoient ; sçavoir la première, un rejeton (p. 137) qui repousse au pied d'un arbre demi-mort, avec ces mots :

Stat. Theb. lib. 6.

SIC ALIUM EX ALIO⁸.

La seconde, un cadran au soleil, et pour âme ces paroles :

LEX MIHI LUX.

III. Tableau.

Dans le troisième tableau M. le Chancelier estoit représenté comme il présidoit dans la Chambre de la Tournelle au milieu de tous les conseillers. Devant luy paroissoit d'un costé un criminel condamné au supplice ; et de l'autre, un innocent faussement accusé, auquel on oste les fers des pieds et des mains. Ces paroles estoient au bas du tableau :

IN CAPITALIUM DISQUISITIONUM CAMERA PRÆSES, INNOCENTES BENIGNISSIME FOVET, ET IN LIBERTATEM ASSERTIT ; SCELESTOS VERO GRAVIBUS POENIS ADDICIT, SEVERITATEM UT DECEBAT, MANSUETUDINE TEMPERANS.

Les devises qui accompagnoient cette peinture avoient pour corps ; l'une, un niveau (p. 138) dressé en forme de chevron rompu, qui est une pièce des armes de feu M. le Chancelier, et pour âme :

6 OVIDE, *Métamorphoses*, II, 63.

7 JUVÉNAL, *Satires*, XIV, 36.

8 STACE, *Thébaïde*, VI, 41.

RECTUM DISCERNIT⁹.

Et l'autre, une horloge avec son balancier et ses poids ; et ces paroles :

Ovid. Fast.

ALIOS QUOD MONET, IPSE FACIT¹⁰.

IV. Tableau.

Dans le quatrième tableau l'on voyoit le roy Louis XIII assis, et proche de luy le cardinal de Richelieu debout, avec plusieurs seigneurs et officiers de Sa Majesté. Devant le Roy estoit M. le Chancelier, ayant auprès de luy Mercure le dieu de l'éloquence, que le peintre avoit ainsi représenté pour marquer l'éloquence de ce grand homme, laquelle parut avec un heureux succès, lors qu'en l'année 1632 quelques cours souveraines ayant esté calomnieusement accusées de ne vouloir pas obéir aux ordres du Roy, il alla à Nancy, où Sa Majesté estoit alors ; et là, par la force et la douceur de ces paroles, il effaça de l'esprit du Roy les mauvaises impressions qu'on luy avoit fait concevoir contre le Parlement de Paris ; ce qui estoit ainsi expliqué au bas du tableau.

(p. 139) INNANCEO CASTRO QUO AREGE CUM PLURIBUS ALIIS COLLEGIS
EVOCATUS FUERAT, CALUMNIAM QUAM MALIGNI OBTRACTATORES
SUPREMÆ CURIÆ IMPEGERANT, QUASI ILLA REGIIS MANDATIS
OBSTITERET, A PUD BENIGNUM PRINCIPEM SUAVISSIMA ELOQUENTIAÆ
VI FELICITER DILUIT.

Les devises faites sur ce sujet, estoient ; l'une, une horloge avec ses poids, et le marteau levé pour fraper sur le timbre, avec ces mots :

Ovid. I. Fast.

DICTAQUE PONDUS HABENT¹¹.

31

L'autre, une balance en équilibre, et pour âme ces paroles tirées des Proverbes :

LEX IN LINGUA EJUS¹².

V. Tableau.

Le cinquième tableau représentoit encore le roy Louis XIII assis au bout d'une table, et mettant les sceaux entre les mains de M. le Chancelier, derrière lequel il y avoit deux figures de femmes ; l'une, tenant des balances et une épée, pour représenter la Justice ; et l'autre, vestue et armée comme (p. 140) Minerve pour figurer le sçavoir de ce grand homme, qui par sa prudente conduite dans les négociations les plus importantes, et par son intégrité à rendre la justice, fut élevé à cette haute dignité en l'année 1633. Au bas de cette peinture estoient ces paroles :

REX JUSTUS LUDOVICUS XIII. PROBATÆ MULTIS IN NEGOTIIS
PRUDENTIÆ ET INTEGRITATI SACRUM SIGILLUM COMMITTIT.

La première devise de ce tableau avoit pour corps l'agneau de l'Apocalypse sur le livre fermé des sept sceaux, et pour âme ces paroles de Virgile :

9 PERSE, *Satires*, IV, 11.

10 OVIDE, *Fastes*, VI, 648.

11 *Ibid.*, I, 182.

12 *Proverbes*, 31, 26.

2. Æneid.

MIHI FAS SACRATA RESOLVERE JURA¹³.

La seconde estoit un miroir opposé au soleil, et dont il représentoit l'image, et allumoit en mesme temps du feu au point de son foyer, avec ces paroles :

Man. lib. I.

NON SPECIES TANTUM, SED IPSA POTENTIA¹⁴.

VI. Tableau.

Dans le sixième tableau l'on voyoit comme M. le Chancelier entrant dans la ville de Rouen, les eschevins luy apportèrent les clefs à la porte, lors qu'en l'année 1639 il (p. 141) alla dans la Normandie où il pacifia les troubles, et mit le calme dans cette province par sa prudence, sans se servir de la force des armes, ni des troupes que le colonel Gaffion conduisoit sous son autorité ; ce qui estoit marqué par ces paroles écrites au bas :

SEDITIONUM TUMULTUS IN NEUSTRIA EXTINGUIT, NON TAM ARMORUM VI, QUAM CONSILIO ET PRUDENTIA : IN HAC EXPEDITIONE COPIARUM DUX GASSIO, AB ILLO TESSERAM POSCIT. ROTHOMAGENSES SCABINI CLAVES URBIS ET OBSEQUIUM OFFERUNT.

La première devise de ce tableau avoit pour corps un foudre en l'air, avec ces mots :

Virg. Æneid.

JOVE MISSUS AB IPSO¹⁵.

La seconde estoit un arc-en-ciel, avec ces paroles :

LUCEM INFLUXUSQUE BENIGNOS.

[VII. Tableau.]

Après la mort du cardinal de Richelieu, qui arriva en 1642 l'Académie françoise se voyant privée de son protecteur, jetta les yeux sur M. le Chancelier pour remplir une place que ce grand cardinal avoit tenu à (p. 142) l'honneur de posséder. Comme il eut pris la protection de cette illustre compagnie, il voulut que sa maison fust le lieu ordinaire des assemblées de ces sçavans hommes ; où présidant à leur teste, il ne paroisoit pas moins élevé au-dessus de tous par son éloquence et son grand sçavoir, que par l'éclat des hautes dignitez dont il estoit revestu. Le septième tableau le faisoit voir au milieu de cette célèbre assemblée remplie de personnes de différentes conditions, mais toutes éminentes en doctrines. Au haut du tableau estoit l'Éloquence sous la figure d'une belle femme tenant un caducée, et assise sur des nuages. Ces paroles latines estoient écrites au bas du cadre :

QUI MAGNO RICHELIO IN OMNIBUS SUCCEDER ET DIGNISSIMUS, POST EJUS OBITUM CLARISSIMÆ LITTERARUM ACADEMIÆ PROTECTOR ELIGITUR, ET INTER ERUDITOS LONGE ERUDITISSIMUS PRÆSIDET.

Les deux devises qui accompagnoient ce sujet, estoient ; sçavoir, la première, le Roy des abeilles avec son essaim, et ces paroles :

13 VIRGILE, *Énéide*, II, 157.

14 MANILIUS, *Astronomiques*, I, 36.

15 VIRGILE, *Énéide*, IV, 377.

Virg. Georg.

EXERCET SUB SOLE¹⁶.

(p. 143) Et la seconde, un niveau avec un grand bastiment non encore achevé, et pour âme ces mots de Virgile, *Georg.* 3.

Virg. Georg.

TE SINE NIL ALTUM MENS INCOHAT¹⁷.

VIII. Tableau.

Le huitième tableau représentoit le feu Roy au lit de la mort, qui recommande Monseigneur le Dauphin et son Estat à ce fidèle Ministre. La Reine paroissoit assise auprès le lit du roy, tenant devant elle Monseigneur le Dauphin. M. le Chancelier estoit debout, qui recevoit les dernières volontez du Roy. Ces paroles latines estoient au bas du tableau :

IN EXTREMIS AGENS REX LUD. XIII. FIDISSIMO MINISTRO CARISSIMUM FILIUM, REGNUMQUE COMMENDAT, JUBETQUE SUPREMÆ VOLUNTATIS EDICTO, UT AD SANCTIORA REGIMINIS CONSILIA ADMITTATUR.

L'une des devises qui estoient au costé de ce tableau avoit pour corps le phosphore, ou l'étoile du matin auprès du soleil, et pour âme ces paroles :

Claudian.

PRÆFICITUR LATERI CUSTOS¹⁸.

(p. 144) Le corps de l'autre devise estoit une main qui fixoit un compas pour former un cercle, avec ces mots :

Horat. lib. I.

REGET ÆQUUS ET ORBEM¹⁹.

Od. 12.

[IX. Tableau]

Dans le neuvième tableau, pour représenter le soin que M. le Chancelier a eu de conserver les droits et les privilèges de l'Église Gallicane, et empêcher que la foy orthodoxe ne receust aucune atteinte, il estoit peint debout, donnant des lettres du Roy aux évêques de France pour se servir de l'autorité royale dans les occasions où ils en auroient besoin. Derrière sa chaise, la Religion et le Zèle estoient représentés par deux figures allégoriques.

Les paroles écrites au bas de cet ouvrage, estoient : ORTHODOXAM FIDEM MAGNO ANIMO TUETUR ; ECCLESIAE JURA ET PRIVILEGIA IN OMNIBUS SALVA ESSE PRÆCIPIT ; PRO ARIS ET SACRIS PUGNARE SEMPER PARATUS.

Pour devise, la première estoit un autel, dont les quatre cornes estoient ornées de quatre testes de bélier, et la base soustenue aussi de quatre pieds de bélier. Sur l'autel (p. 145) estoit un bélier avec ces mots :

Virg. Æn. I.

ARIS IMPONIT HONOREM²⁰.

La seconde avoit pour corps un bélier au ciel, qui est le signe de l'équinoxe, avec ces

16 *Ibid.*, I, 431.

17 VIRGILE, *Géorgiques*, III, 42.

18 CLAUDIAN, *Panegyriques*, V, 63.

19 HORACE, *Odes*, I, 12, 57.

20 VIRGILE, *Énéide*, I, 49.

mots :

ET COELO SERVAT SUA JURA.

X. Tableau. Pour marquer ce qui se passa en l'année 1650 lors que pendant les troubles de nos guerres, on osta les sceaux à M. le Chancelier, on avoit peint dans le dixième tableau ce Ministre assis au bout d'une table, et comme travaillant dans son cabinet. Au-dessus de luy estoit la discorde représentée avec un visage affreux, tenant d'une main un flambeau allumé, et de l'autre la cassette des sceaux qu'elle emportoit. Tout ce qui estoit sur la table paroissoit en confusion, et renversé ; et l'on voyoit seulement derrière M. le Chancelier le Zèle et la Fidélité qui demeuroient fermes auprès de luy, et qui en ont toujours esté inséparables. L'explication de ce tableau estoit conceue en ces termes :

ECCE UT ILLI INTER CIVILES MOTUS ANIMOSA DISCORDIA (p. 146)
REGIA SIGILLA DUABUS VICIBUS VIOLENTER ABSTULIT.

Les deux devises que l'on avoit faites pour accompagner ce tableau, avoient rapport au malheur de ces fascheux temps, et à la fermeté inébranlable de M. le Chancelier.

La première avoit pour corps une ruche renversée avec des abeilles dispersées et armées les unes contre les autres, et pour âme ces paroles :

Stae. lib. 10
Theb.

PERIIT REVERENTIA REGIS²¹.

Et la seconde un dé, qui est toujours ferme et solide, de quelque costé qu'il tombe, avec ces paroles :

Horac. Sat. 2.

AD DUBIOS CASUS²².

XI. Tableau. L'onzième tableau faisoit voir M. le Chancelier assis dans son cabinet, et accompagné des mesmes vertus qui paroissoient dans le sujet précédent. Au-dessus de luy, il y avoit sur des nuages trois figures représentant l'Autorité royale, suivie de la Justice et du bon Génie de la France, qui luy rapportoient les sceaux que la Discorde luy avoit enlevés ; ce qui estoit expliqué au bas du tableau en ces termes :

(p. 147) SED POSTMODUM AUTORITAS REGIA SIMUL ET JUSTITIA,
COMITANTE BONO GALLIARUM GENIO, AD IPSUM NEC POSCENTEM,
NEQUE ETIAM SCIENTEM, RETULERE.

Les deux devises avoient un heureux rapport au sujet de cette peinture. Le corps de la première estoit le soleil qui s'élève au signe du bélier pour recommencer l'année, avec ces mots :

Horac. Sat. 2.

PRÆSCRIPTA AD MUNIA²³.

Et la seconde estoit une montre que l'on monte avec la clef, et ces paroles :

21 STACE, *Thébaïde*, X, 583.

22 HORACE, *Satires*, II, 2, 108.

23 *Ibid.*, II, 2, 81.

SECUNDIS USQUE LABORIBUS²⁴.

XII. Tableau. L'on sçait l'amour que M. le Chancelier a toujours eu pour les lettres, et l'estime qu'il faisoit de tous les hommes sçavans, jusques à dépenser des sommes considérables pour faire étudier plusieurs jeunes hommes dans toutes sortes d'arts et de sciences, et mesme contribuer à élever à de plus hautes charges ceux qu'il reconnoissoit dignes de les posséder. Comme ces nobles inclinations relevoient en luy l'éclat de ses autres (p. 148) vertus, on les avoit représentées dans le douzième tableau, où cet homme extraordinaire estoit peint assis au bout d'une table chargée de bourses, et environnée de ses domestiques tenant des sacs d'argent qu'il distribuoit luy-mesme à plusieurs religieux de différens ordres pour poursuivre leurs études, et avoir les livres qui leur estoient nécessaires. Ces paroles latines exprimoient le sujet de cette peinture.

TOTO VITÆ TEMPORE LITTERATOS, DOCTOSQUE VIROS PRÆMIIS
EXORNAT, AD EXIMIAS DIGNITATES PROMOVET : SI QUOS AGNOSCIT
ACUTI INGENII BONÆQUE INDOLIS RELIGIOSOS ADOLESCENTES, ILLIS
ANNUAM ALIMONIAM LIBROSQUE AD STUDIA LIBERALITER SUPPEDITAT.

La première devise qui accompagnoit ce tableau, estoit une grenade ouverte, et pleine des grains qu'elle envelope de son écorce, avec ces paroles :

Horac. Od. I

PRÆSIDIUM ET DULCE DECUS²⁵.

Et l'autre, le signe du bélier dans le (p. 149) zodiaque, avec ces mots :

TEMPORA LÆTA REDUCIT.

Les bordures de tous ces tableaux avoient pour ornemens des testes de mort, des hiboux, et des chauve-souris, oiseaux lugubres, et qui suivent les funérailles. Les testes de mort estoient aux costez de la bordure, et les hiboux tout en haut, dont les aisles déployées soustenoient les unes un mortier, et les autres une couronne ducale. Au bas du tableau, il y avoit une chauve-souris, qui avoit aussi les aisles étendues, et qui dans son bec tenoit un rouleau en forme de cartouche, où estoient les inscriptions que j'ay raportées.

Ces douze tableaux estoient rangez des deux costez de l'église au-dessous de la corniche, entremeslées d'armes, de chiffres, et des devises dont j'ay parlé.

Au bas de l'église, et en face de l'autel, il y avoit un autre tableau travaillé de la mesme manière que les précédens, mais plus grand, et disposé d'une autre sorte. Pour faire connoistre qu'en l'année 1661 après la mort du cardinal Mazarin, M. le Chancelier receut l'Académie royale de peinture et de (p. 150) sculpture en sa protection, et la gratifia des privilèges qu'il avoit obtenus du Roy en leur faveur ; on avoit écrit comme sur une table :

EMINENTISSIMO JULIO MAZARINO E VIVIS SUBLATO, PICTORUM
ET SCULPTORUM SCHOLAM IN SUÆ PROTECTIONIS SINUM RECIPIT,
MULTAQUE IPSI A REGE PRIVILEGIA IMPETRAT.

Il y avoit autour de cette inscription plusieurs figures soustenues sur des nuages.

24 *Id.*, Odes, IV, 4, 45.

25 *Ibid.*, I, 1, 1.

Les deux principales estoient assises au haut ; l'une représentoit l'Académie, et l'autre la Gratitude, qui tenoient le portrait de M. le Chancelier. Au-dessous et plus bas estoit d'un costé la Mort comme enchainée par de petits Amours ; et de l'autre costé, le Temps sous la figure d'un vieillard, auquel d'autres Amours arrachioient les aisles. Cette composition de figures qui servoient d'ornement à l'Inscription, avoit un sens misterieux : car par celles qui tenoient le portrait de M. le Chancelier, on vouloit faire connoistre que l'Académie auroit toujours devant les yeux l'image de ce grand homme pour conserver le souvenir des grâces qu'elle en avoit receues, et en donner à jamais des (p. 151) marques de reconnoissance. Par ces petits Amours qui sembloient se rendre maistres du Temps et de la Mort, on prétendoit aussi marquer les Génies des élèves de tous les illustres artisans lesquels travailleront aussi à l'avenir, pour empescher que la mort ni le temps n'effacent de la mémoire des hommes le nom de leur protecteur.

Ces nobles sentimens estoient encore peints d'une autre manière dans un grand tableau élevé presque au haut de la voûte. On y voyoit les Génies des sciences et des arts, peints sous la forme de jeunes hommes qui arrachioient des mains de la Mort les marques de toutes les dignitez que possédoit M. le Chancelier, les uns s'emparant de l'escu de ses armes, les autres de sa couronne et de son mortier, et les autres de son manteau ducal.

Ce fut dans ce lieu si triste et si lugubre par les trophées que la Mort y sembloit arborer, mais pourtant éclatant et glorieux par les marques de tant d'actions de vertu que les Sciences et les Arts s'efforçoient à l'envi d'y faire paroistre, que le cinquième jour de may 1672 à dix heures du matin, le Révérend Père Général et tous les (p. 152) prestres de l'Oratoire, tant de cette maison que de leurs autres maisons de Paris, commencèrent la messe, où M. l'évesque de Tarbes officia. Le sieur De Luly, que l'Académie avoit prié de s'y trouver, et qui conduisoit toute la musique du Roy, au nombre de plus de six-vingts, tant musiciens que joueurs d'instrumens, se surpassa dans cette rencontre, faisant paroistre tout ce que la science des plus excellens musiciens a jamais fait de plus beau dans une semblable occasion. Au milieu de la messe, le Révérend Père Laisné, prestre de l'Oratoire, fit l'oraison funèbre, où par la force de son éloquence il sembloit animer, s'il faut ainsi dire, toutes les peintures dont j'ay parlé, formant les derniers traits aux vertus que tant de sçavans ouvriers, accablez de douleur, n'avoient pas eu la force de bien achever.

Cette action fut honorée de la présence de toutes les personnes de la famille de M. le Chancelier qui estoient alors en cette ville. M. le duc de Verneuil estoit à la teste de ceux qui s'y trouvèrent ; et M. Colbert ayant succédé à M. le Chancelier dans la protection qu'il avoit bien voulu prendre de l'Académie, estoit aussi à la teste de leur corps.

(p. 153) Après que le service fut achevé, tous sortirent également satisfaits, non seulement de ce qu'il n'avoit rien manqué à cette pompe funèbre des choses qui pouvoient la rendre parfaitement accomplie, mais encore à cause du bon ordre qu'on y garda pour empescher la confusion qui arrive ordinairement dans de pareilles rencontres.

Comme j'eus cessé de parler, Pymandre me dît : « Vous m'avez fait plaisir de m'apprendre tout le détail de cette cérémonie, par laquelle l'Académie non seulement donna des marques de son zèle et de son affection à la mémoire de son protecteur, mais encore fit juger de ce qu'elle estoit capable de faire pour la décoration de ces sortes de pompes funèbres. Cependant, pour ne vous pas engager dans un plus long récit, je croy que nous pouvons remettre à une autre fois ce que vous avez encore à me dire des peintres de l'Académie ».